

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Lundi 18 mars 2019

DOSSIER DE PRESSE

Semaines d'information sur la santé mentale
« S'occuper de son bien-être c'est aussi être acteur de sa santé mentale ! »
Du 18 au 31 mars

Les Semaines d'information sur la santé mentale auront lieu du 18 au 31 mars en Nouvelle-Calédonie sur le thème *s'occuper de son bien-être c'est aussi être acteur de sa santé mentale*. À cette occasion, le Centre hospitalier spécialisé Albert-Bousquet, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et les associations SOS Écoute, Hippocampe et Airain, se mobilisent pour mettre en place des actions visant à déstigmatiser la santé mentale.

Contact presse : Suzanne Devlin, coordonnatrice du schéma de santé mentale à la direction des Affaires sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie (Dass) suzanne.devlin@gouv.nc / 73 99 92.

Les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM)

Les SISM ont été créés en 1990 par l'Association française de psychiatrie (AFP) sur la base des recommandations internationales de lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques. Leur but est de toucher un public qui n'est pas habituellement sensibilisé aux questions de santé mentale, de rassembler professionnels et usagers de la santé mentale, d'aider au développement des réseaux de solidarité, de réflexion, de soins et d'accompagnement en santé mentale et de faire connaître les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.

En Nouvelle-Calédonie, l'ensemble des acteurs de la santé mentale ont souhaité s'associer pour véhiculer les messages suivant :

- insuffler une envie aux gens de se préoccuper du sujet,
- transmettre le sentiment que chacun peut agir à son niveau et être acteur de son bien-être,
- véhiculer l'idée qu'au-delà de la maladie, des solutions existent.

Retrouver les interventions des semaines de la santé mentale

Quand ?	Qui ?	Où ?
Mercredi 20 mars	CHS	Marché de Houaïlou
Jeudi 21 mars	Hippocampe, Airain, CHS	Jeudi du centre-ville (place des Cocotiers),
Vendredi 22 mars	CHS	Marché de Touho
Vendredi 29 mars	CHS	Marché de Ponérihouen
Vendredi 5 avril	CHS	Antenne de Poindimié

Les personnes ressources pour animer vos émissions

- **Suzanne Devlin**, coordonnatrice du schéma de santé mentale à la direction des Affaires sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie (Dass-NC) suzanne.devlin@gouv.nc / 73 99 92,
- **Benjamin Goodfellow**, psychiatre au CHS Albert-Bousquet, b.goodfellow@chs.nc / 83 71 67,
- **Larry Martin-Kauma**, sociologue et chef de projet à l'observatoire « Jeunesse » à la direction de Jeunesse et des sports (DJS-NC) larry.martin@gouv.nc, / 87 44 60,
- **Catherine Lehmann**, médecin santé au vice-rectorat catherine.lehmann@ac-noumea.nc / 92 97 14,
- **Claude Cousin**, directrice de l'association SOS Écoute, point-ecoute@hotmail.com / 70 00 73 (radio / presse écrite uniquement),
- **Hélène Gougeon**, représentante de l'association Hippocampe, hippocampe.nc@gmail.com / 82 20 62,
- **Christophe Sarwan**, diagnostiqué schizophrène, socialement et professionnellement actif, sarwan.kristof@mls.nc / 75 97 12 (radio / presse écrite uniquement).

Quelques chiffres

Selon l'Organisation mondiale de la santé :

- environ 20 % des enfants et des adolescents dans le monde présentent des troubles de santé mentale,
- plus de 800 000 personnes se suicident chaque année,
- 450 millions de personnes dans le monde ont souffert ou souffrent de trouble de santé,
- les préjugés restent encore très présents : 2/3 des personnes atteintes ne vont pas chercher l'aide dont elles auraient besoin.

Selon des données extraites de l'étude « *Prévention des maladies psychiatriques, pour en finir avec le retard français* » de l'Institut Montaigne :

- 2 Français sur 5 associent la santé mentale à la folie,
- 3 personnes sur 4 pensent que les personnes atteintes de troubles de santé mentale peuvent représenter un danger pour elles-mêmes ou pour les autres,
- pour 90 % des Français, le terme de maladie mentale désigne une personne que l'on ne pourra jamais guérir totalement.

Selon l'étude sur la santé mentale et le bien-être des adultes de la statistique du Québec :

- 23 % des adultes québécois ont déjà souffert, durant leur vie, d'au moins un des cinq troubles anxieux (trouble panique, phobie sociale, agoraphobie) de l'humeur (dépression, manie) (chiffres 2002),
- la maladie mentale est la principale cause d'absentéisme au travail,
- près de 50 % des absences en milieu professionnel sont liées à la maladie mentale,
- les problèmes de santé mentale en milieu professionnel coûtent aux entreprises canadiennes près de 14 % de leurs profits annuels nets.

Le schéma de promotion et d'organisation de la santé mentale de la Nouvelle-Calédonie

Après deux années de concertation entre acteurs de la santé mentale en Nouvelle-Calédonie, les élus du Congrès ont adopté le schéma de promotion et d'organisation de la santé mentale de la Nouvelle-Calédonie le 6 septembre 2013. Ce document, qui pose le principe que **le bien-être des Calédoniens comprend une bonne santé physique et une bonne santé mentale**, trace une feuille de route sur 10 ans et repose sur trois piliers :

- coordonner une prise en charge des patients multidisciplinaires (médecin, psychologue, diététicien, neurologues, etc.) ET multi-partenariales (gouvernement, provinces, associations),
- partager une culture commune de l'accompagnement des patients,
- faciliter l'accès et améliorer l'offre des services offerts aux patients.

Cinq ans après le vote du schéma, le maillage territorial des offres de soins s'est amélioré. Des services de consultation dans les Centres médico-psychologique et à domicile ont été déployés.

Pour autant, l'offre de service reste inégale et disparate parce que l'approche commune est insuffisante. Par ailleurs, bien que des actions en amont et en aval existent, les interventions restent encore trop centrées sur la crise.

Pour faire face à ces enjeux, le gouvernement a souhaité recruter début 2018 une coordonnatrice du schéma de santé mentale de la direction des Affaires sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie. Son rôle est notamment de construire un réseau, un parcours d'accompagnement et un guide des meilleures pratiques en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de la santé mentale.

Dans ce but, des rencontres plénières, des ateliers en équipes restreintes et des formations sont organisés pour qu'à terme, la Nouvelle-Calédonie partage la même politique globale de santé mentale.

Les programmes d'accompagnement annuels du CHS


Le CHS, établissement public hospitalier, est composé de trois grands services médicaux :

- le centre de gérontologie clinique, composé de trois unités : Alzheimer, réadaptation gériatrique et unité de soins médicaux rapprochés,
- la pédopsychiatrie, composée d'un centre d'accueil et d'unités situées dans le Grand Nouméa et à Lifou, qui s'adressent aux jeunes de moins de vingt ans ;
- la psychiatrie générale, composée d'unités intra et extra-muros à Nouméa, Poindimié et Koumac.

Le CHS met en place deux programmes destinés aux personnes souffrant de schizophrénie :


- **Le programme Schiz'dit**, qui vise à apporter aux patients comme à leurs familles une meilleure connaissance des symptômes de la schizophrénie, dans le but d'améliorer leur qualité de vie. Il permet aux familles d'échanger et de rencontrer des professionnels de santé. Ce programme annuel, créé en Nouvelle-Calédonie, répond aux exigences de la Haute autorité de santé (HAS). Cette année, les premières rencontres Schiz'dit débiteront en juin.
- **Le programme Profamille**, d'une durée de deux ans, est destiné à accompagner les proches et les aidants sur le long terme, notamment sur l'attitude à adopter face aux personnes souffrant de schizophrénie. Créé il y a 30 ans au Canada, ce programme est conduit dans plusieurs pays francophones (Suisse, France métropolitaine) et a été proposé pour la première fois en Nouvelle-Calédonie en 2018.

*** Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur gouv.nc*



CHS Albert Bousquet

“SCHIZ'DIT !”
REGARDS CROISÉS
SUR LA SCHIZOPHRÉNIE



UN PROGRAMME D'ÉDUCATION
THÉRAPEUTIQUE DESTINÉ AUX
PERSONNES ATTEINTES
DE SCHIZOPHRÉNIE ET À LEUR FAMILLE

L'association d'insertion de réadaptation et d'aide de l'île Nou (Airain)

Créée en 1992, l'Airain contribue à l'amélioration du quotidien des patients du CHS et participe à leur réinsertion (animations, ateliers, camps thérapeutiques, services, sorties, aides financières dans un but de réinsertion). Depuis avril 2007, l'Airain favorise la réinsertion par le biais d'une aide à l'accès à un logement locatif.

L'association Hippocampe

L'association Hippocampe regroupe les personnes souffrant de pathologies de type schizophrénique, et par extension psychiatriques chroniques ou génératrices de handicap, leurs familles et leurs amis, en vue de promouvoir l'autonomie de la personne, son insertion et sa réinsertion.

À l'occasion des semaines de la santé mentale, l'association souhaite mettre en valeur les actions qu'elles organisent tout au long de l'année :

- les groupes de parole, pour réduire l'anxiété des proches,
- les sorties des week-ends, pour créer du lien, se détendre et sortir de l'isolement,
- les marches du mercredi, parce que l'activité physique, c'est bon pour la santé physique et mentale !,
- les ateliers de qigong,
- les groupes d'entraide mutuelle (pour favoriser une meilleure estime de soi et une meilleure santé mentale),
- le partenariat avec l'Association Valentin Haüy (entraide et échange pour apprendre des handicaps d'autrui).

L'association SOS écoute : 05 30 30

La plateforme d'écoute 05 30 30 est un service d'accueil téléphonique qui s'appuie sur un numéro vert et anonyme gratuit pour l'appelant, appel émis à partir d'un téléphone fixe ou d'un téléphone mobile.

Ce service est destiné à répondre à tous les appels émanant de personnes quels que soient leur problématique et leur lieu de résidence.

C'est un lieu d'échanges et d'écoute sans tabou et sans jugement offrant selon les situations une information, un conseil, une orientation si nécessaire. Tous les thèmes peuvent être abordés : détresse psychologique, isolement, angoisse, addiction, violences, sexualité et tout questionnement en lien avec la vie quotidienne.

La plateforme est ouverte du lundi au samedi de 9 h à 21 h et le dimanche et jours fériés de 9 h à 13 h et de 17 h à 21 h.

À partir du 1^{er} avril 2019, la plateforme ouvrira jusqu'à une heure du matin.